

Article 1 : La coopérative de l'Ecole Gilbert Combettes de Château Renault organise l'évènement vide ta chambre exclusivement destiné aux particuliers. Les bénéfices de cette manifestation permettront de financer des projets éducatifs, culturels, créatifs, scientifiques et sportifs au profit des enfants scolarisés dans cet établissement.

Article 2 : Le Vide ta chambre aura lieu le Dimanche 4 Mai 2025 à l'extérieur de l'Espace Saint Exupéry à Château-Renault. Les horaires sont les suivants :

- ❖ Installation de 7h30 à 9h00
- ❖ Vente de 9h00 à 17h00
- ❖ Rangement de 17h00 à 18h00

Chaque exposant se verra mettre à disposition un emplacement selon le nombre de mètres linéaires demandés lors de sa réservation. Les stands sont payants, le prix du mètre est de 2 euros. Chaque exposant viendra avec son matériel (aucune table n'est fournie). Un minimum de 2 mètres est obligatoire pour réserver.

L'inscription est validée par les représentants d'élèves seulement si tous les éléments suivants sont fournis :

- La fiche d'inscription dûment remplie
- La photocopie de la pièce d'identité et justificatif de domicile
- Le règlement signé (à l'arrivée le jour J)

Les enfants mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents.

Toute réservation sera notifiée dans un registre tenu à la disposition des services de contrôle éventuel. Attention les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Article 3 : Tout emplacement réservé est dû. Paiement en espèce ou chèque à l'ordre de la coopérative de l'école Gilbert Combettes à l'arrivée le 04/05/25.

Votre chèque d'inscription sera encaissé après le 04/05/25.

Le comité organisateur se réserve le droit d'annuler en cas de très mauvais temps.

Article 4 : Les exposants s'engagent à respecter ce règlement.

Article 5 : Chaque exposant s'engage à respecter les horaires d'installation et de rangement, à rendre son emplacement propre et à emporter avec lui ses invendus

Article 6 : Les particuliers ne peuvent vendre que des objets personnels et usagés comme le rappelle la circulaire du 12 août 1987 relative à la lutte contre les pratiques para commerciales. Le matériel exposé doit être conforme à l'esprit de la manifestation. Les exposants s'engagent à ne pas vendre d'animaux, de produits alimentaires, de contrefaçons, d'armes.

Sont acceptés, le petit mobilier, les objets de décorations, les jeux et jouets, les peluches, les livres d'enfants, les CD et DVD, les jeux de plein air, les consoles et jeux vidéo, le matériel de puériculture, chaussures et les vêtements de 0 à 18 ans. Tous les articles présentés seront propres et en bon état de fonctionnement. Le matériel exposé reste sous la responsabilité de l'exposant. Tout litige avec un acheteur sera réglé par l'exposant qui s'efforcera de trouver un arrangement amiable.

Article 7 : L'exposant déclare sur l'honneur ne pas être un professionnel de la vente d'objets neufs et/ou d'occasion, et ne vendre que du matériel lui appartenant. En cas de contrôle de la Direction Régionale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, la Caisse des Ecoles organisatrice décline toute responsabilité vis-à-vis des exposants qui ne respectent pas la réglementation.

Article 8 : Ne peuvent être vendeurs que des personnes majeures. Les enfants mineurs présents restent sous la responsabilité des parents. Les enfants mineurs seuls ne vendent pas tenir de stand.

Article 9 : Chaque exposant doit être assuré en responsabilité civile, qui couvre tous les dégâts occasionnés par son activité et par son matériel.

Article 10 : S'agissant d'une manifestation tournée vers les enfants, nous comptons sur chacun pour qu'elle se déroule dans un bon état d'esprit et dans la convivialité.

Article 11 : Les membres de l'Organisation sont à votre disposition pour le bon déroulement de cette journée. Buvette et restauration sur place. L'exposant déclare avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à le respecter.

Date

Signature

FORMULAIRE D'INSCRIPTION VIDE TA CHAMBRE

DIMANCHE 4 MAI

Nom :

Prénom :

Né le :

A :

Adresse :

CP-Ville :

Téléphone :

Titulaire de la pièce d'identité n° :

Délivrée le : par la préfecture de
.....

• Nombre de mètres souhaités :

Par la présente, je déclare sur l'honneur ne pas être commerçant et ne vendre que des objets personnels et usagés dans le cas de ce vide-greniers (Article L-310-2 du Code du Commerce)

Par ailleurs, je déclare ne pas avoir participé à ce jour à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R.321-9 du Code pénal)

Fait A

Le

Formulaire d'inscription à renvoyer par mail, dûment rempli et accompagnée de la photocopie de la pièce d'identité